DLP -3-5-63 215345

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Bulletin Technique N° 32 de Mai 1963 — 1963-I2

DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU ET BLACK-ROT de la VIGNE et du MILDIOU de la POMME DE TERRE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Cette année, comme précédemment, la Station d'Avertissements Agricoles offre une prime de I5 F. à la première personne qui nous adressera une feuille de vigne, une grappe de raisin atteinte de Mildiou ou de Black-Rot, ou bien une fane de Pomme de terre portant une tache de Mildiou.

En ce qui concerne la vigne, une prime sera donnée et pour le Mildiou et pour le Black-Rot, dans chacune des appellations indiquées ci-dessous. En outre, une prime supplémentaire est offerte par département pour le vignoble hors appellation.

Pour la Pomme de terre une seule prime sera attribuée par département.

Les participants voudront bien prélever les feuilles ou les grappes atteintes et les envoyer soit entre deux buvards légèrement humides soit dans un sachet en matière plastique à l'adresse correspondant à leur département.

I°) Station d'Avertissements Agricoles du Sud-Ouest, Chemin d'Artigues, CENON (Gde)

- GIRONDE : Bourg-sur-Gironde, St-Emilion, Médoc, Graves, Entre-deux-Mers, Sauternais, Ste-Croix-du-Mont.
- DORDOGNE : Monbazillac.
- LANDES et LOT-ET-GARONNE : Bas-Armagnac, Haut-Armagnac, Ténarèze, Tursan.

2°) Sous-Station d'Avertissements Agricoles, 45 rue de Bellefonds, COGNAC (Charente)

- CHARENTE-MARITIME et CHARENTE : Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins bois.

3°) Sous-Station d'Avertissements Agricoles, 23 rue du Maréchal Joffre, PAU (B.P.)

- BASSES-PYRENEES : Jurançon, Vic-Bilh, Irouleguy, Bellocq.

Une fiche d'envoi accompagnera l'échantillon et précisera en même temps, la date de la découverte, les noms, prénoms et adresses des concurrents, le cépage l'emplacement de l'organe atteint et l'importance du foyer, la nature du sol, l'exposition

Pour la Pomme de terre indiquer si la culture a été arrosée ou irriguée.

P 98

.../...

AVERTISSEMENTS

I - VIGNE -

Black-Rot : De nouvelles projections d'Ascospores sont à redouter. Aussi nous conseillons de renouveler dès à présent le traitement précédent afin de protéger la nouvelle végétation.

II - ARBRES FRUITIERS -

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : Des taches ont été découvertes sur les Poiriers et les risques de contaminations augmentent sur les Pommiers. Il serait donc utile d'effectuer un nouveau traitement sur toutes les variétés.

Hoplocampe des Pommes : Les belles journées ensoleillées de la fin d'avril ont favorisé l'activité des insectes qui étaient nombreux dans certains vergers. Des attaques sont donc à redouter. Elles pourront être prévenues par l'application d'un insecticide à base de Parathion d'H.C.H. ou de Lindane dès réception de cette note.

Utiliser un appareil à forte pression et bien mouiller les organes floraux en évitant la pleine floraison.

INFORMATIONS

I - VIGNE -

Oïdium : Dans les foyers de 1962 et sur les cépages particulièrement sensibles, un soufrage éviterait les premières manifestations de la maladie.

Mildiou : L'évolution des oeufs d'hiver se poursuit. Pour diminuer les risques d'invasion il est nécessaire de supprimer les jeunes pousses basses et de faire écouler l'eau qui peut s'accumuler en bouts de sillons.

II - ARBRES FRUITIERS -

Tavelure du Pêcher : Contre la Tavelure qui,se manifeste dans certains vergers on peut utiliser une spécialité organique de synthèse (Captane,Thirame,Zirame) ou du Soufre.

Oïdium du Pommier : l'Oïdium est en progrès. Sur les variétés sensibles, le Soufre éviterait l'extension du parasite.

III - CULTURES DIVERSES -

Tipules : On signale dans les Basses-Pyrénées la présence de larves cylindriques gris noirâtre qui sont des Tipules. Des appâts au son à base d'Aldrine ou de Toxaphène épandus à la volée à raison de 40 à 50 Kg Ha. permettent de réduire les attaques.

Galéruque de l'Aulne : Cet insecte bleu a été observé sur vigne et sur arbres fruitiers où il provoque parfois quelques légers dégâts sur les jeunes feuilles.

Si les pullulations apparaissent importantes, un insecticide organique de synthèse en arrêtera les attaques, de même, d'ailleurs, que celles des coupe-bourgeons.

Bordeaux, le 2 mai 1963

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: L. BOUYX